







P.4 DOSSIER

UN ÉQUIPEMENT DE QUALITÉ POUR NOS ENFANTS

 coeurduvar.com

 [coeurduvarofficiel](https://www.facebook.com/coeurduvarofficiel)

 [@CoeurDuVar](https://twitter.com/CoeurDuVar)

 [Coeur du Var | LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/Coeur%20du%20Var)

RETOUR EN IMAGE
Le Salon de la création
d'entreprise

P.2

ACTUALITÉS
Cœur du Var assure
la gestion du Taco

P.3

VIE LOCALE
La charte varoise de la
commande publique

P.6

LA JEUNESSE, UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

Les enfants, la jeunesse, représentent la richesse de tout territoire. C'est pour cela que nous, élus de la Communauté de communes Cœur du Var, avons fait de cette compétence une de nos priorités. Avec les **Accueils de Loisirs Sans Hébergement** et **l'organisation de séjours** pour les enfants âgés de 6 à 11 ans pendant les vacances scolaires, la petite enfance et notre **coup de pouce aux assistantes maternelles**, tout est mis en œuvre pour que les familles du territoire aient à leur disposition des **services de qualité**. L'organisation du **Festi'Jeunes**, depuis 3 ans maintenant, rassemble les adolescents fréquentant les espaces qui leur sont dédiés autour d'un **événement fédérateur**. L'opération "**théâtre jeune public**", avec un partenariat conclu entre la Communauté de communes et l'association Théâtres en Dracénie, permet



JEAN-LUC LONGOUR
Président de Cœur du Var
Maire du Cannel-des-Maures

à plusieurs centaines d'enfants d'avoir un **accès facilité à la culture** en assistant à des spectacles...

Vous l'aurez compris, la jeunesse est pour nous un investissement d'avenir. C'est pourquoi nous nous sommes lancés dans le projet de construire un **centre de loisirs permanent**. Comme vous pourrez le découvrir dans les pages centrales de ce journal, cette nouvelle infrastructure de **qualité** (à la fois **environnementale et paysagère**), située dans un environnement idéal, permettra l'accueil privilégié de **300 enfants** âgés de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires, pour un montant total de **2 954 390 € TTC**. Je vous souhaite donc à toutes et tous une très bonne lecture et surtout une excellente année 2020. Qu'elle soit porteuse de succès pour chacun d'entre vous et de bonheurs partagés avec vos proches et tous ceux qui vous sont chers.



CŒUR DU VAR N°59 | Édité par la Communauté de Communes Cœur du Var - route de Toulon - 83340 Le Luc-en-Provence
04 98 10 43 50 | contact@coeurduvar.com | **Directeur de publication** : Jean-Luc Longour | **Responsable de rédaction** : Katlyne Trani
Mise en page : Pôle communication | **Impression** : IMPRIM'SUD - 21500 exemplaires | **Distribution** : La Poste | **ISSN** : 2431-5370



(c) Cœur du Var

Retour en image

Franc succès pour le salon "CLASSE AFFAIRE" de la création d'entreprise en Cœur du Var. Plus de 150 visiteurs, 50 exposants, 25 stands d'informations, 6 ateliers et 2 mini conférences... Un grand merci à nos partenaires et à tous les participants !

COWORKING Vous souhaitez créer ou développer votre entreprise ? Etoffer votre réseau professionnel ? Et tout ceci à moindre coût ? Le Tarmac (l'espace de coworking de Cœur du Var), est fait pour vous... Infos + : 06 38 15 23 20.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE La Communauté de communes était ravie d'accueillir mardi 10 décembre dernier dans ses locaux, le BNI Cœur du Var pour son lancement officiel ! De nombreux échanges professionnels constructifs à venir...

ENVIRONNEMENT A compter du 1^{er} janvier 2020, les déchèteries intercommunales seront ouvertes de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h toute l'année. Infos + : contacter le Pôle préservation de l'environnement au 04 94 39 44 90.

CŒUR DU VAR ASSURE LA GESTION DU TACO

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR A RÉCUPÉRÉ LA GESTION DU TACO, SERVICE DE TRANSPORT URBAIN CIRCULANT ENTRE LE LUC-EN-PROVENCE ET LE CANNET-DES-MAURES.



LE CONTEXTE

Créé en 2007, le bus Le TACO accompagne les usagers dans leurs déplacements entre les villes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, tous les mardis et vendredis en journée, les mercredis après-midi et les samedis matin. Il permet également d'assurer plusieurs correspondances avec le TER depuis la gare SNCF du Cannet-des-Maures, sur la ligne Toulon/Marseille. Jusqu'à présent, la gestion de ce service était assurée par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, composé des communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, avec en appui le Département du Var. Cependant, la loi du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE) a modifié profondément l'organisation des transports collectifs en France,

notamment en prévoyant le transfert de la compétence transports du Département à la Région. Souhaitant conserver un **service de proximité**, les communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures ont alors demandé à la Communauté de communes de prendre en charge la gestion du TACO, en lieu et place de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Soucieux de pouvoir faire perdurer ce service, les élus de Cœur du Var se sont alors prononcés en faveur de cette reprise de gestion.

LA GESTION DU TACO PAR CŒUR DU VAR

Cœur du Var est donc **responsable de la gestion administrative et financière** du TACO depuis le 1^{er} janvier 2020. Un service mutualisé a été créé au sein de la Communauté de communes avec les villes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-

Maures qui continuent de financer son fonctionnement.

Ce service reste évidemment inchangé pour les usagers : **horaires et arrêts identiques**, le prestataire ne change pas et surtout le TACO reste **gratuit**.

QUI CONTACTER ?

La gestion du TACO étant transférée à Cœur du Var, il faudra donc appeler le standard de la Communauté de communes (aux horaires d'ouverture de celle-ci) au 04 98 10 43 50, en cas de problème ou pour tous renseignements. Vous pouvez également envoyer un mail à : taco@coeurduvar.com

Pour connaître les horaires du TACO, rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de communes : [www.coeurduvar.com / rubrique actualités](http://www.coeurduvar.com/rubrique-actualites)



JEUNESSE

LE CENTRE AÉRÉ DES SIGUES

© FERLA - LANOD - PI CONSEIL

LE TERRITOIRE DE CŒUR DU VAR ACCUEILLERA TRÈS PROCHAINEMENT UN CENTRE DE LOISIRS PERMANENT. QUALITÉ, INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET DIMENSION ENVIRONNEMENTALE SONT LES MAÎTRES MOTS DE CE NOUVEL ÉQUIPEMENT.

POURQUOI UN CENTRE DE LOISIRS PERMANENT ?

Consciente des besoins en matière d'équipements d'accueil pour la jeunesse et plus particulièrement pour les plus petits, la Communauté de communes a étudié la possibilité de créer un centre de loisirs permanent sur son territoire. Une analyse a ainsi été lancée au 1^{er} trimestre 2018, qui a été retenue au titre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET). Suite à cette étude, la Communauté de communes a donc validé la poursuite du projet.

Situé dans un environnement idéal, au lieu-dit **Les Sigues à Gonfaron**, ce futur centre de loisirs permettra l'accueil privilégié de 300 enfants âgés de 3 à 11 ans, durant les vacances scolaires.

LE COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût total de l'opération revient à **2 954 390 € TTC**, subventionné à hauteur de **1 406 000 €** (Etat : 532 000 €, Région : 450 000 €, Département : 212 000 €, CAF : 212 000 €).

LES ÉQUIPEMENTS

De nombreux équipements sont prévus : des **salles d'activités** pour les enfants (1 bâtiment pour les 3-5 ans et 1 bâtiment pour les 6-11 ans), **1 dortoir** pour les tout-petits, **une salle polyvalente** dédiée à la motricité et à des jeux multiples, **une bibliothèque** avec une salle spécifique pour des ateliers (cuisine, bricolage), **1 cantine** (en liaison froide), ainsi

que des **locaux d'activités et de formation** (pour le BAFA notamment). Sans oublier une infirmerie, des vestiaires, un terrain multisports (type city stade) et 1 terrain « beach » (volley-ball, football) pour faire du sport.

LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Sur une emprise au sol de **1100 m²**, les bâtiments seront montés sous forme de structures modulaires avec **ossature et bardage en bois**. Des **panneaux photovoltaïques** permettant de convertir une partie du rayonnement solaire en énergie électrique seront installés. La qualité paysagère sera également prise en compte, avec de nombreux espaces verts et des parcelles en bois pour relier les différents bâtiments. A noter que la Communauté de communes a déposé un dossier pour obtenir la **labellisation Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM)**, niveau **bronze**,

Le centre aéré des Sigues : un nouvel équipement de qualité pour nos enfants.



(c) Cœur du Var

qui garantit un niveau de qualité énergétique et environnementale. Ce label permet ainsi de **favoriser le bioclimatisme**, de **minimiser l'impact des matériaux**, de **réduire les consommations d'eau et d'énergie**, tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques. L'objectif : **préserver le confort et la santé des enfants**.

LES TRAVAUX

Les travaux s'effectueront en 3 étapes principales : tout d'abord les travaux de Voiries/Réseaux Divers, puis la pose des structures modulaires, pour finir par les travaux de peinture, plomberie et électricité. L'ensemble des travaux pour la préparation du terrain a été effectué par les services techniques de la Communauté de communes (débroussaillage, élagage), en partenariat avec la CUMA Forestière.

LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre est assurée par Mathieu FERLA, architecte, assisté par un Bureau d'études paysagiste (Jonathan LANOD) et un Bureau d'études structures et réseaux (PI Conseil). Une société de contrôle sera bien évidemment mandatée avant l'ouverture du centre.

LE PLANNING

Le marché travaux ayant été lancé en 2019, les travaux devraient débuter début 2020 pour une **ouverture du centre de loisirs début juillet**, pour les prochaines vacances d'été. Et à l'automne 2020, les accueils de loisirs sans hébergement (dont celui de Besse-sur-Issole, du Luc-en-Provence et du Cagnet-des-Maures) gérés par la Communauté de communes seront centralisés au centre des Sigues.

Pour en savoir plus : 04 98 10 43 56

Zoom sur la compétence Enfance/Jeunesse

////////////////////////////////////

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Cœur du Var organise des accueils de loisirs à la semaine et sans hébergement, en période de vacances scolaires (exceptées celles de Noël). De nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles sont proposées aux enfants par les équipes d'animation. Au total, ce sont plus de **851 enfants** (toutes périodes confondues) qui ont été accueillis en 2019.

LES SÉJOURS POUR LES 6 - 11 ANS

Depuis 2010, des séjours avec hébergement sont proposés aux enfants de 6 à 11 ans. Complémentaires aux accueils de loisirs, ils sont nés d'une demande forte exprimée par les parents et permettent à de nombreux bambins de partir en vacances.

LE THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Un partenariat conclu entre Cœur du Var et l'association "Théâtres en Dracénie" permet chaque année à plusieurs centaines d'enfants scolarisés sur notre territoire d'assister à un spectacle "jeune public". La billetterie et les transports sont entièrement financés par la Communauté de communes.

LA PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes recense les assistantes maternelles installées dans les 11 communes de Cœur du Var. Environ 50% des assistantes maternelles du territoire sont recensées sur notre site Internet : www.coeurduvar.com/enfance-jeunesse

LE FESTI'JEUNES

Cœur du Var souhaite rassembler les adolescents fréquentant les espaces qui leur sont dédiés, comme les espaces jeunesse ou les maisons des jeunes, autour d'un évènement fédérateur. C'est dans ce cadre que l'organisation d'un festival, s'adressant uniquement aux adolescents de 11 à 18 ans et adhérant à une structure jeunesse, a été choisie. La 3^e édition du Festi'jeunes s'est déroulée le 8 juin 2019, sous le thème "Défie ton avenir".



VERS UNE COMMANDE PUBLIQUE ENCORE PLUS VERTUEUSE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A SIGNÉ EN 2018 LA CHARTE VAROISE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, DESTINÉE À FACILITER L'ACCÈS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES AUX MARCHÉS PUBLICS.

A l'initiative de la Préfecture du Var qui a piloté ce projet, la Communauté de communes Cœur du Var s'est investie aux côtés d'autres acteurs varois de l'achat public* pour la co-rédaction de cette charte de bonnes pratiques. A ce jour, plus de 61 organismes ont signé ce document et se sont engagés à mettre en œuvre, dans la mesure du possible et dans le respect des règles de la commande publique, différentes actions concrètes, favorables aux TPE/PME (Très Petites Entreprises / Petites et Moyennes Entreprises), afin de faciliter l'accès des marchés publics, tout en préservant leur équilibre financier

et en favorisant les achats performants et responsables.

LES ENGAGEMENTS DE CŒUR DU VAR
La Communauté de communes Cœur du Var s'est ainsi engagée sur la mise en place de plusieurs actions favorables aux TPE et aux PME : **renforcer la visibilité des consultations** (notamment par la publication sur des supports adaptés), **simplifier les documents de consultations et favoriser la transparence au-delà de la réglementation**, par exemple **en informant précisément les candidats non retenus**.

ET POUR LA SUITE ?

Le prochain objectif est de créer un guide (support papier et vidéo) pour répondre aux marchés publics qui sera utilisable par tous les acheteurs. Ce guide est en cours d'élaboration par la Communauté de communes Cœur du Var, Dracénie Provence Verdon Agglomération et Var Habitat et devrait voir le jour en 2020.

UN EXEMPLE CONCRET : LA PLATE-FORME E-MARCHÉS

La plateforme e-marchés est dédiée à toutes les entreprises qui souhaitent répondre aux appels d'offres lancés par les 11 communes du territoire et la Communauté de communes. Ce guichet unique leur permet de se référencer dans le catalogue dédié. Elles seront ainsi consultées pour des marchés inférieurs au seuil de publicité ou encore pour des demandes de devis. Enfin, la plateforme e-marchés recense tous les outils informatiques et les guides utiles pour répondre à un appel d'offre. Elle est directement accessible sur [www.coeurduvar.com / rubrique démarches](http://www.coeurduvar.com/rubrique-demarches).

* Département du Var, Toulon Provence Méditerranée, Dracénie Provence Verdon Agglomération, villes de Toulon, de la Seyne-sur-Mer, de Six-Fours, Var Habitat, Maison de l'emploi TPM, CAPEB 83, Fédération du BTP 83, Union Patronale du Var et Syndicat des architectes du Var).

LA RÉDACTION DE CŒUR DU VAR VOUS PROPOSE UNE SÉLECTION D'ÉVÈNEMENTS FESTIFS ET CULTURELS POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE !



THÉÂTRE

CROK THÉÂTRE

Spécial 10 ans

Vendredi 31 janvier 2020

Repas : paëlla royale

Tarif : 25/20 €

Salle Daumier - Carnoules

Renseignements (l'Art

Semeur) : 06 32 98 20 18

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Arwenne photo, sur le thème « Urbex », exploration urbaine



Du 4 au 27 février

Vernissage le 4 février

Espace Tour Hexagonale -

Le Luc-en-Provence

Du lundi au vendredi de 9h

à 12h et de 13h30 à 17h30

Renseignements : 04 94 60 74 51

REPAS DE LA SAINT-VALENTIN

Organisé par l'association des Donneurs de Sang bénévoles
Dimanche 16 février 2020
à 12h. Salle polyvalente - Besse-sur-Issole
Renseignements : 04 94 86 17 78

CAR'OLD CANNET

Grand rassemblement de véhicules anciens et bourse d'échange



Dimanche 29 mars 2020

Parking de la gare SNCF - Le Cannet-des-Maures

CÉRÉMONIES DES VŒUX 2020 EN CŒUR DU VAR

- **Flassans/Issole** - 3 janvier - 18h - Salle Gavoty
- **Carnoules** - 10 janvier - 18h - Salle Daumier
- **Le Thoronet** - 10 janvier - 18h30 - Salle Eco-musée
- **Besse/Issole** - 11 janvier - 19h - Salle polyvalente
- **Le Luc-en-Pce** - 11 janvier - 18h30 - Gymnase Pierre Gaudin
- **Pignans** - 11 janvier - 18h30 - Salle Berthoire
- **Puget-Ville** - 11 janvier - 18h - Salle Jean Latour
- **Cabasse** - 17 janvier - 18h30 - Salle des fêtes
- **Le Cannet-des-Maures** - 17 janvier - 18h30 - Salle Recoux
- **Gonfaron** - 25 janvier - 18h - Salle polyvalente
- **Les Mayons** - 31 janvier - 18h30 - Salle des fêtes



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.coeurduvar.com

Et en +

Cœur du Var 2.0

Retrouvez toutes les actualités et venez échanger avec nous sur les réseaux sociaux. Cœur du Var est présent sur Twitter, LinkedIn et Facebook. Et n'hésitez pas à surfer sur notre site Internet www.coeurduvar.com

Magazine Intercommunal

Habitants de Cœur du Var, vous ne recevez pas votre magazine par courrier, professionnels, vous souhaitez en être dépositaires, contactez-nous au 04 98 10 43 50 ou communication@coeurduvar.com

Prochain numéro

Dans le prochain numéro, la rédaction de Cœur du Var consacrera ses pages au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), ainsi qu'au programme de sensibilisation à l'environnement.



JEAN-LUC LONGOUR, PRÉSIDENT,
LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES,
LE PERSONNEL DE CŒUR DU VAR,
VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2020 !